Réf. Farde e-Assemblées : 2656831

N° OJ : **6**

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/05/2025

Objet : Mise en œuvre de la convention liant la Ville à l'asbl "Prosport Bruxelles".- Comité de Suivi.- Rapport d'évaluation 2024 et rapport final.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Considérant qu'une convention a été établie entre la Ville de Bruxelles et l'ASBL "Prosport Bruxelles", telle qu'approuvée par le Conseil en date du 20/12/2021 (décision n°16), précisant de nouvelles missions et modalités de collaboration entre la Ville et celle-ci ;

Considérant le fait qu'il est notamment prévu la transmission d'un rapport annuel d'évaluation de la mise en œuvre de la convention, réalisé par un Comité de suivi, tel que précisé à l'article 16 du chapitre III (Contrôle et responsabilité) de la convention ;

Considérant qu'au plus tard 6 mois après le renouvellement du Conseil communal de la Ville de Bruxelles, le Comité de suivi doit également rédiger un rapport final évaluant la poursuite des activités ;

Tenant compte du fait que ce Comité de suivi s'est réuni en date du 9/04/2025 et a conclu :
- pour ce qui concerne le rapport annuel 2024, sur la bonne exécution et réalisation des objectifs et missions confiés à l'asbl Prosport Bruxelles par la Ville de Bruxelles au travers de l'actuelle convention,
- pour ce qui concerne le rapport final, sur la proposition de poursuivre le collaboration entre la Ville de Bruxelles et l'ASBL Prosport Bruxelles pour les 6 années à venir en redéfinissant le contenu des missions de l'ASBL Prosport Bruxelles et en assurant sa pérennité financière ;

Considérant que ces deux rapports ont été approuvés par l'Assemblée générale de l'ASBL Prosport Bruxelles en date du 17/04/2025 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Le Conseil prend pour information le rapport annuel 2024 et le rapport final d'évaluation de la mise en œuvre de la convention liant la Ville de Bruxelles à l'asbl Prosport Bruxelles.

Annexes :

Convention Prosport (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Rapport final du Comité de suivi de convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Rapport 2024 du Comité de suivi de convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)